



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Première réunion ministérielle internationale sur le paquet neutre

Paris, le 20 juillet 2015

Les Ministres et les représentants d'Australie, d'Afrique du Sud, de France, de Hongrie, d'Irlande, de Norvège, de Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni, de Suède, d'Uruguay et de la Convention Cadre de l'Organisation mondiale de la Santé de Lutte anti Tabac (CCLAT) se sont réunis à Paris aujourd'hui pour discuter des actions à mener pour réduire le tabagisme à travers des politiques et des stratégies de lutte anti-tabac efficaces, dont le paquet neutre.

Lors de la réunion, les ministres et les représentants des gouvernements ont exprimé leur souhait d'aller vers un monde sans tabac et insisté sur le fléau considérable que représente le tabagisme pour les populations, notamment en favorisant les cancers, les maladies respiratoires et les maladies cardiaques.

Plusieurs pays ont partagé leur expérience après avoir mis en place des mesures anti-tabac efficaces, fondées sur des éléments scientifiques telles que recommandées par la CCLAT, traité international en vigueur depuis 2005.

Beaucoup de fumeurs entrent dans le tabagisme très jeune et deviennent dépendant avant leur entrée dans l'âge adulte. Durant la réunion, les ministres ont partagé leur inquiétude quant au tabagisme des jeunes et des femmes.

Les Ministres ont évoqué les effets de la publicité et la promotion du tabac, notamment en ce qui concerne le conditionnement des produits du tabac. Ils ont affirmé que des preuves scientifiques significatives justifient la nécessité de mettre en place le paquet neutre.

Ces preuves mettent en évidence que le paquet de cigarettes neutre a des bénéfices sur la santé dans la mesure où:

- Il réduit l'attractivité du produit pour les consommateurs et notamment les femmes et les jeunes ;
- Il augmente l'efficacité et la visibilité des avertissements sanitaires ;
- Il réduit la possibilité induite par le conditionnement de minimiser les effets néfastes du tabac.

Les participants ont insisté sur la nécessité de garder la lutte anti tabac en haut de l'agenda politique national et international et de poursuivre les efforts pour réduire le tabagisme et empêcher les générations futures



d'entrer dans le tabagisme. Le changement d'attitude sociale et de norme à l'égard du tabagisme est vital.

Le Secrétariat de la CCLAT (OMS) a également insisté sur la nécessité de devenir partie au Protocole pour l'élimination du commerce illicite du tabac et de mettre en œuvre ses dispositions.

Les Ministres ont affirmé leur désir d'unir leurs forces pour défendre les politiques et législations de lutte anti-tabac des intérêts commerciaux de l'industrie du tabac, comme l'exige la CCLAT. Ils ont encouragé les pays à renforcer la transparence dans leurs relations avec l'industrie du tabac, conformément à l'article 5.3 de la CCLAT.

Les participants ont apporté leur soutien au secrétariat de la CCLAT dans la mise en œuvre des dispositions de ce traité. Ils se sont engagés à continuer à coopérer pour promouvoir la mise en œuvre du paquet neutre. Les ministres et leurs représentants se sont engagés à envisager des initiatives communes en soutien au paquet neutre en vue de l'Assemblée Mondiale de la Santé en 2016.

Contact presse :

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes  
+33 (0)1 40 56 60 65 - [cab-ass-presse@sante.gouv.fr](mailto:cab-ass-presse@sante.gouv.fr)